

Une voie cyclable de Tarbes à Bagnères ?

Communiqué commun "Osez le vélo" et "Cyclomotivés-Tarbavélo"



Malgré la pluie, les associations sont sur le terrain

Samedi 20 janvier les associations Cyclomotivés de Tarbes et Osez-le-Vélo de Bagnères se sont à nouveau rencontrées à Arcizac-Adour pour avancer sur un projet commun : promouvoir la prolongation du CaminAdour afin d'offrir une circulation vélo sécurisée de Tarbes à Bagnères.

Le projet est dans les tiroirs depuis des décennies. Et le moment semble enfin favorable : une étude financée par la Communauté de Commune de la Haute-Bigorre (CCHB) a démarré en décembre sur les mobilités douces. Et elle ne s'arrêtera pas aux frontières du territoire : elle posera des perspectives pour une continuité cyclable jusqu'à Tarbes.

Par ailleurs le gouvernement a annoncé un plan Vélo et une loi de mobilité pour avril. Ils focaliseront en particulier sur les « déserts de mobilités » – c'est-à-dire là où la voiture individuelle représente la seule option pour se déplacer. Les alternatives à la voiture individuelle sont désormais nécessaires pour éviter la « précarité de mobilité » : il faut savoir qu'un quart des jeunes a refusé un emploi par manque de mobilité. Le coût d'une voiture peut atteindre en moyenne 5000 euros annuel. Ce qui est trop élevé pour bien des jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Il manque sur la Haute-Bigorre la génération des 20-30 ans et les mobilités douces peuvent contribuer à offrir de meilleures conditions pour leur retour.

Pour Sébastien « c'est dramatique qu'on ne puisse même pas aller à pied d'un village à l'autre ». Laurent témoigne lui aussi : « j'habite Bagnères et je vais tous les jours travailler en vélo au nord de Tarbes. Je n'ai pas le permis. Ca représente 16 000 km/an. J'aimerais qu'on invite les élus pour une sortie vélo sur la RD8 ou RD935 pour montrer que c'est vrai qu'on risque notre vie. »

Alors par où passerait l'itinéraire cyclable ?

Le plus agréable serait le long de l'Adour, éloigné de la circulation. Un autre itinéraire possible serait le long de la voie ferrée. C'est déjà un itinéraire de promenade apprécié. Il existe un projet routier sur la piste existante pour prolonger la RD8 de Arcizac-Adour jusqu'au péage Tarbes-Est. Pour préserver l'usage « promenade », il convient que ce projet inclut aussi – d'une façon ou d'une autre – une voie verte.

Par ailleurs la voie ferrée est à préserver. L'intermodalité train + vélo est le meilleur moyen d'avenir pour réduire la circulation automobile dans les villages. C'est important de préserver cette perspective à l'heure où la réouverture de la ligne Montréjeau-Luchon est votée et que la Région affiche la volonté de rouvrir des lignes ferrées. La voie cyclable peut trouver sa place en contrebas de la voie ferrée, comme le propose d'ailleurs le Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes (SR3V).

Pour échanger sur toutes les possibilités, les associations préparent une rencontre au printemps qui inclura une sortie vélo et des ateliers-débats. Elles ont besoin de bénévoles ! Vous pouvez les contacter par email : osez-le-velo@ntymail.com et tarbavelo65@gmail.com